

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 15.11.2016.

Salariés Polyclinique ORMEAU - 8^{ème} jour de grève :

La détermination ne faiblit pas !

Pour ce 8^{ème} jour de grève, les salariés de la polyclinique de l'Ormeau ont multiplié les actions tout au long de la journée.

L'ARS a de nouveau été investi en milieu de matinée, les salariés ont encore dénoncé, à partir d'éléments factuels, de nouveaux abus dans les réquisitions. Ils ont exigé :

- Le respect du droit de grève entravé par les réquisitions ;
- Qu'à partir des nombreux témoignages sur les dysfonctionnements conduisant à des manquements graves pouvant porter atteinte à la sécurité des patients, l'ARS diligente une enquête le plus vite possible ;
- Que la Directrice de l'ARS vienne sur place rencontrer les salariés.
- Qu'avant toute nouvelle réquisition, les salariés puissent « éclairer » les pouvoirs publics sur le bien-fondé de ces réquisitions.

Sur ce dernier point, la Préfecture a confirmé dans l'après-midi qu'une délégation de salariés serait consultée sur les modalités des réquisitions.

A midi, les salariés réunis en Assemblée Générale ont décidé d'organiser une grande manifestation samedi 19 novembre à 10h. En appuis des 7000 pétitions de soutien de la population, les salariés ont décidé d'appeler toute la population à venir manifester à leur côté.

L'après-midi a été consacrée au déploiement vers les populations avec distribution de tract : Gare SNCF, péage de Tarbes-Ouest.

Le directeur de la clinique avait déclaré en Préfecture qu'il ne disposait pas des pouvoirs nécessaires pour prendre des décisions. En fin d'après-midi, après sollicitation de la Déléguée Syndicale CGT, le DRH du groupe **nous a indiqué qu'à présent la direction locale avait pouvoir de décisions.**

Les salariés en grève ont pris acte de cette "évolution". Pour autant et comme il est précisé dans la réponse de Mme Charroy, la Déléguée Syndicale, s'ils se disent prêts à une réouverture immédiate de négociations, ils exigent que celles-ci soient réellement loyales et sérieuses et ne se résument pas à de nouvelles manœuvres dilatoires de la direction de l'établissement.

En tout état de cause la réouverture éventuelle de négociations ne remet pas en cause la demande de fermeture administrative de l'établissement, de même qu'il doit être tenu compte des différents témoignages de salariés qui ont été portés à la connaissance de Mme la Ministre de la Santé, de Mme la Préfète ainsi que de l'ARS et qui posent de réelles questions sur la qualité des soins et la sécurité sanitaire des patients.

La détermination est intacte, la seule issue pour la direction est de s'engager enfin dans une négociation loyale et sérieuse.